

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1278>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

- Arrêté du 22 juillet 2022
portant modification de l'arrêté
du 4 mars 2020 modifié relatif
au livret scolaire pour
NOUVEAU
l'examen du baccalauréat
général, du baccalauréat
technologique et du
baccalauréat professionnel

Date de mise en ligne : vendredi 5 août 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés
- ACCUEIL -

J.O.R.F. N° 0180 du 5 Août 2022